



Politique
de la
famille
et des **aînés**

PORTRAIT DU MILIEU



MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE
STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Rédigé par Madame Françoise Duranleau,
pour le comité consultatif *Politique de la famille et des aînés*

Juillet 2016

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PARTIE 1 : DONNÉES STATISTIQUES	4
1.1 La population par groupe d'âge.....	4
1.2 L'évolution de la population de 2001 à 2011	5
1.3 L'état matrimonial des personnes âgées de 15 ans et plus	7
1.4 Les familles	7
1.5 Les personnes âgées de 65 ans et plus.....	8
1.6 Les données économiques	9
1.7 Le logement et les mises en chantier.....	10
1.8 La scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans	10
1.9 Les modes de transport utilisés	11
1.10 Les langues parlées	12
1.11 La population projetée.....	12
1.12 Le portrait de défavorisation.....	13
PARTIE 2 : RESSOURCES DISPONIBLES	14
2.1 La municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury.....	14
2.2 Le réseau des garderies et les écoles.....	16
2.3 La vie communautaire au sein de la Municipalité.....	17
2.4 Les services de santé et l'hébergement des aînés.....	19
2.5 Les environnements.....	19
PARTIE 3 : ANALYSE ET ENJEUX.....	21
3.1 Gérer les retombées de la croissance de la population.....	21
3.2 Assurer la qualité de vie des familles et des aînés	22
3.3 Favoriser un développement en harmonie avec la préservation des milieux naturels.....	23
3.4 Développer et maintenir l'accès aux services	24
3.5 Créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie	24
3.6 Soutenir les résidents plus vulnérables	25
3.7 Bonifier les moyens et les outils de communication.....	25
CONCLUSION	26
REMERCIEMENTS.....	26

INTRODUCTION

En avril 2014, le conseil municipal de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury¹, s'est engagé dans une démarche d'élaboration d'une politique en faveur des familles et des aînés. L'objectif de cette démarche est de proposer un cadre de référence et un plan d'action triennal permettant d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des citoyens ciblés.

Un comité consultatif constitué de citoyens impliqués au sein de la Municipalité collabore depuis mai 2015 à élaborer cette première *Politique de la famille et des aînés*. Ce comité a pour mandat de faire des recommandations au conseil municipal quant aux actions à mettre en place en vue de favoriser le mieux-être des familles et des aînés du territoire. Il a aussi pour mandat de faciliter le rayonnement de l'information au sein de la population tout au long du processus. Le comité est présidé par madame Marie-Ève D'Ascola, conseillère municipale, responsable d'assurer le suivi de la démarche et d'assurer un lien entre la communauté et le conseil municipal sur les questions se rapportant à ces deux clientèles.

La première étape de cette démarche consiste à réaliser un portrait du milieu, comprenant à la fois des données statistiques² sur la population et un inventaire des services offerts. À la lumière de ces données, quelques enjeux sont mis en évidence et pourront être validés lors des prochaines étapes menant à la publication de la politique et du plan d'action.

Au début de l'année 2016, une consultation publique a été réalisée auprès des citoyens sous la forme d'un sondage électronique : 46 questionnaires destinés aux adolescents, 260 questionnaires destinés aux familles et 164 questionnaires destinés aux aînés ont été remplis. Au printemps, les employés et les élus municipaux, de même que plusieurs organismes communautaires offrant des services sur le territoire de la Municipalité, ont été invités à enrichir cette première collecte de données. Ces démarches visent à valider les enjeux identifiés dans le présent document et à orienter le travail du comité consultatif.

L'adoption de la version officielle de la politique, et du plan d'action qui l'accompagne, est prévue pour le début de l'année 2017.

1. Ci-après appelée «Municipalité».

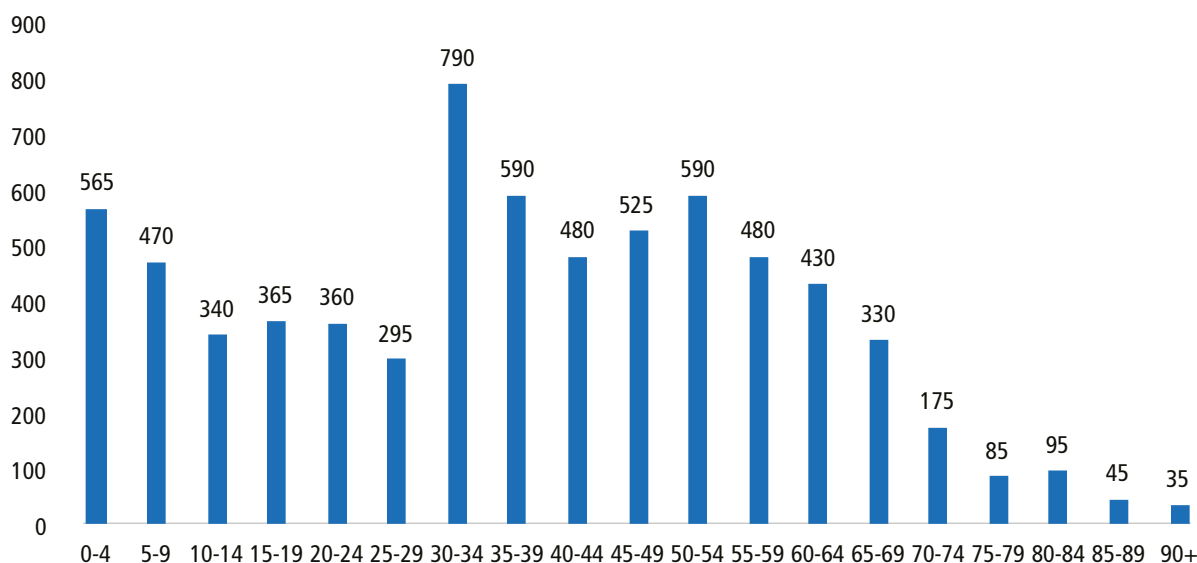
2. Prenez note que, sauf exception, plusieurs données utilisées pour réaliser ce portrait sont issues du dernier recensement de Statistique Canada, lequel date de 2011. Certaines données plus récentes ont pu être obtenues, mais seulement pour des variables bien précises.

PARTIE 1 : DONNÉES STATISTIQUES

► 1.1 La population par groupe d'âge

Selon le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire³, la Municipalité compte 7 904 habitants en 2016. Les données les plus récentes concernant la répartition de la population selon les groupes d'âge remontent toutefois à 2012⁴, telles que présentées dans la figure 1.

Figure 1 : Population de Stoneham-et-Tewkesbury en 2012



En 2012, le nombre total de résidents s'élevait à 7 045. De ce nombre, 3 750 étaient de sexe masculin et 3 295 de sexe féminin. Le tableau 1 permet de tirer les conclusions suivantes :

- Les jeunes de 0 à 19 ans comptent pour 25,4% de la population, dont 8% sont âgés de 0 à 4 ans, 6,6% de 5 à 9 ans, 4,8% de 10 à 14 ans et 5,1% de 15 à 19 ans;
- Les adultes âgés de 30 à 49 ans constituent le cœur de la population résidente (34%);
- Les personnes âgées de 55 ans et plus représentent 23,8% de la population. Ce nombre est appelé à grandir dans la prochaine décennie puisque le groupe des 45 à 54 ans compte actuellement pour 15,8%;
- 6,2% des résidents sont âgés de 70 ans et plus. À noter, l'espérance de vie au Québec est maintenant de 80,2 ans pour les hommes et de 84,1 ans pour les femmes (82,2 ans en moyenne)⁵.

3. Ci-après appelé « MAMOT ».

4. Source : Institut de la statistique du Québec (février 2013).

5. Source : Site Internet de l'Institut de la statistique du Québec - Données sur l'espérance de vie (2014).

► 1.2 L'évolution de la population de 2001 à 2011

Lors de son plus récent exercice de planification stratégique (2013-2016), la Municipalité a retenu des données permettant d'illustrer l'évolution de la population depuis 2001. Ces données sont présentées dans le tableau suivant⁶.

Tableau 1 : Évolution de la population par groupe d'âge, de 2001 à 2011

	2001		2006		2011		Évolution
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
0 à 14 ans	1 080	21 %	1 065	18 %	1 385	20 %	28 %
15 à 24 ans	565	11 %	580	10 %	645	9 %	21 %
25 à 44 ans	1 840	35 %	1 940	33 %	2 290	32 %	24 %
45 à 64 ans	1 410	26 %	1 810	31 %	2 150	30 %	52 %
65 ans et plus	370	7 %	465	8 %	620	9 %	68 %
Population	5 265	100 %	5 860	100 %	7 090	100 %	35 %
Âge médian	37,2		39,3		38,2		+1

Plusieurs constats peuvent être tirés des données précédentes :

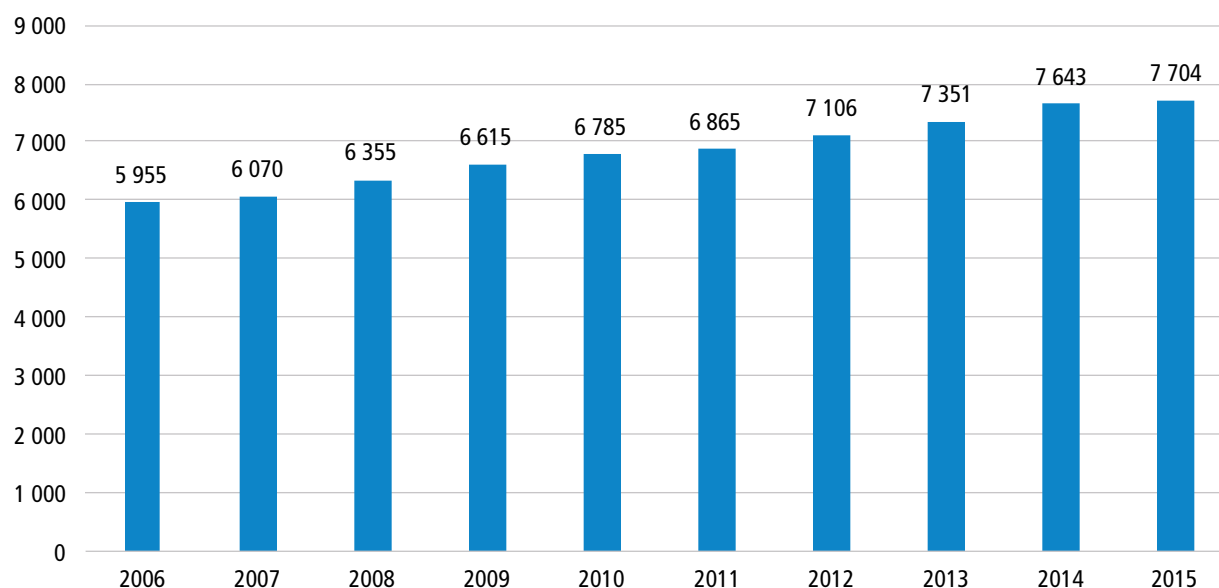
- De 2001 à 2011, la population croît de 35%;
- La progression est variable selon les groupes d'âge :
 - Les augmentations les plus élevées se situent chez les 0-14 ans (28%) et les 65 ans et plus (68%);
 - Bien que la population des 15 à 24 ans augmente légèrement en nombre, leur pourcentage par rapport aux autres groupes d'âge diminue passant de 11% en 2001 à 9% en 2011;
 - Le groupe des 25 à 44 ans est le plus représenté et ce, pour toute la durée du cycle;
 - Celui des 45 à 64 ans est le second groupe le plus représenté. Leur nombre augmente au fil des ans.
- L'âge médian a connu une diminution depuis 2006, ce qui est à contre-courant des tendances à l'échelle provinciale.

Des données du MAMOT⁷ permettent aussi de visualiser l'évolution de la population au sein de la Municipalité entre 2006 et 2016, telles que présentées dans la figure 2. On y observe une croissance constante pour atteindre 33% au cours de cette période. Le secteur Stoneham présente la proportion la plus importante de 0 à 14 ans et la moins importante de 65 ans et plus.

6. Source: *Planification stratégique de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury 2013-2016*, Raymond Chabot Grant Thornton (2012).

7. Source: Décret du MAMOT.

Figure 2 : Évolution de la population de Stoneham-et-Tewkesbury de 2006 à 2016



Toutefois, comme le démontre le tableau 2, le portrait démographique de la Municipalité est fort différent selon les noyaux villageois. Voici des données recensées pour trois d'entre eux, lors de l'exercice de planification stratégique :

Tableau 2 : Portrait démographique de trois noyaux villageois⁸

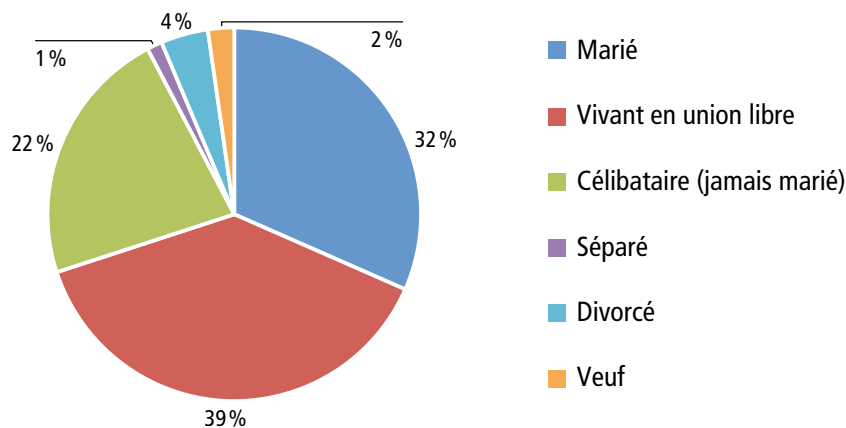
	Saint-Adolphe		Stoneham		Tewkesbury	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
0 à 14 ans	155	19%	1246	21 %	32	13 %
15 à 24 ans	70	8 %	561	9 %	16	7 %
25 à 44 ans	285	34 %	1968	32 %	56	24 %
45 à 54 ans	120	14 %	1054	17 %	43	18 %
55 à 64 ans	120	14 %	763	13 %	50	21 %
65 ans et +	90	11 %	489	8 %	41	17 %
Population	840	12 %	6081	85 %	238	3 %
Âge médian	37,8		37,6		47,7	

8. Il existe quelques imprécisions liées aux bases statistiques, ce qui explique que la population totale du tableau 1 ne correspond pas à la population totale du tableau 2.

► 1.3 L'état matrimonial des personnes âgées de 15 ans et plus

En 2011, la Municipalité compte 5 720 personnes de 15 ans et plus⁹. La très grande majorité d'entre eux sont mariés (32%) ou vivent en union libre (39%). La figure 3 illustre ces proportions.

Figure 3 : État matrimonial des personnes âgées de 15 ans et plus (2011)



► 1.4 Les familles

En 2011, on compte 2 190¹⁰ familles de recensement¹¹ au sein de la Municipalité. La taille de la famille se répartit comme suit :

- Famille de 2 personnes : 1 105 (50%) ;
- Famille de 3 personnes : 470 (21%) ;
- Famille de 4 personnes : 450 (21%) ;
- Famille de 5 personnes ou plus : 160 (7%).¹²

Les couples mariés ou en union libre sont au nombre de 1 990. La répartition de ceux-ci selon le nombre d'enfants est la suivante :

- sans enfant à la maison : 975 (49%) ;
- avec 1 enfant : 410 (21%) ;
- avec 2 enfants : 445 (22%) ;
- avec 3 enfants ou plus : 155 (8%).

9. Source : Site Internet de Statistique Canada - Données du recensement (2011).

10. Source : site Internet de Statistique Canada – Données du recensement (2011).

11. Une famille de recensement se définit comme un couple marié avec ou sans enfant, un couple en union libre avec ou sans enfant, ou un parent seul qui a un ou des enfants sous sa responsabilité.

12. Il existe quelques imprécisions liées aux bases statistiques, ce qui explique que le pourcentage total des familles ne correspond pas à 100%.

Le nombre de familles monoparentales (parent de sexe féminin et masculin) répertorié en 2011 est de 200. De ce nombre, 125 ont la charge d'un enfant, 55 de deux enfants et 10 de trois enfants ou plus.

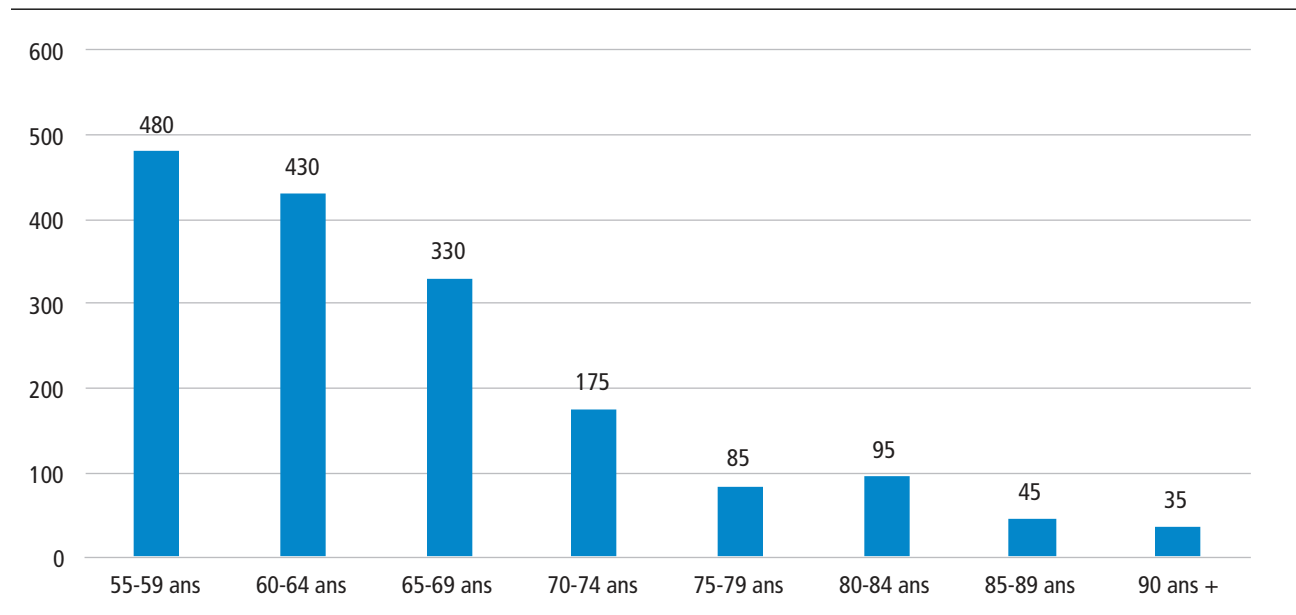
Les ménages de la Municipalité comportent en moyenne 2,5 personnes, comparativement à 2,3 personnes sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec¹³.

En 2006, le taux de natalité par 1 000 habitants est de 15,6. Depuis, il subit de légères variations annuellement. La dernière donnée recensée date de 2014 où le taux s'élevait à 16,2 par 1 000 habitants¹⁴, ce qui représente 123 naissances dans la Municipalité.

► 1.5 Les personnes âgées de 65 ans et plus

En 2014, alors que la population âgée de 65 ans et plus s'élève à 17,1% à l'échelle provinciale, pour la région de la Capitale-Nationale elle est légèrement plus élevée (18,9%). Au sein de la MRC de La Jacques-Cartier, elle est nettement moindre avec 8,6% de résidents âgés d'au moins 65 ans¹⁵. La tendance est semblable au sein de la Municipalité où, en 2012¹⁶, on répertorie 23,6% de citoyens âgés de 55 ans et plus. De ce nombre, 55% appartiennent au groupe des 55 à 64 ans, comme l'illustre la figure 4.

Figure 4 : Répartition des 55 ans et plus par groupe d'âge (2012)



13. Source: Institut de la statistique du Québec (2014).

14. Source: Institut de la statistique du Québec (2014).

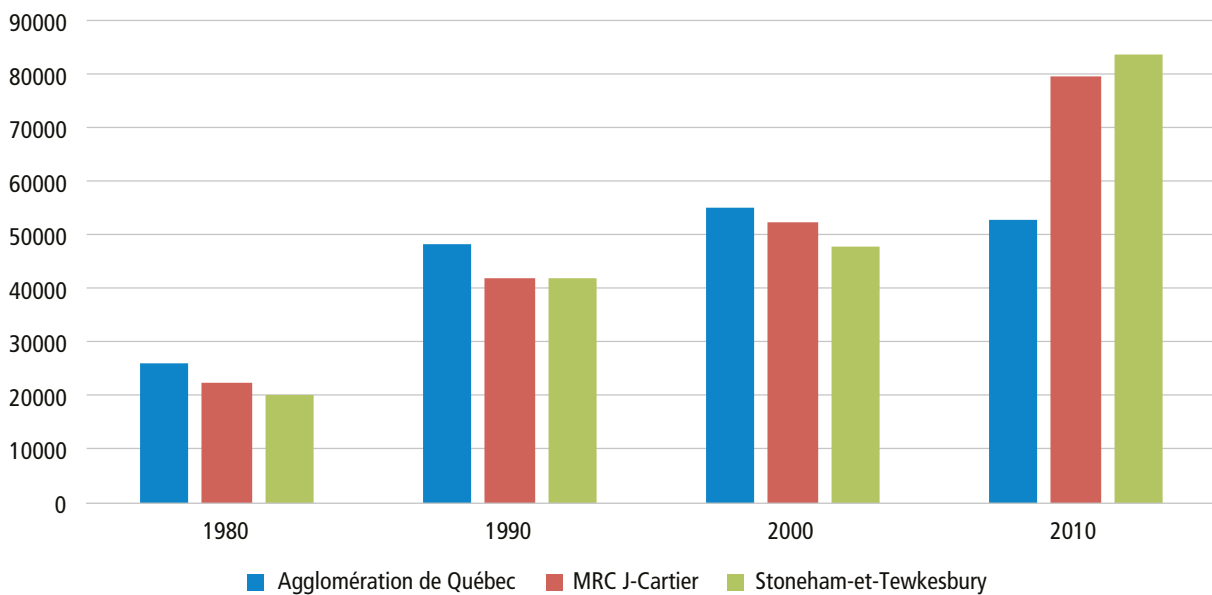
15. Source: Institut de la statistique du Québec (2014).

16. Source: Institut de la statistique du Québec (2012).

► 1.6 Les données économiques

Selon les données publiées par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), le revenu médian des ménages ¹⁷ progresse au sein de la Municipalité entre 1980 et 2010 pour atteindre 83 567 \$¹⁸ lors de la dernière année de compilation, tel que représenté dans la figure 5. Il s'agit d'un montant supérieur au revenu médian des citoyens de l'agglomération de Québec (52 888 \$) et de la MRC de La Jacques-Cartier (79 769 \$) pour cette même année.

Figure 5 : Revenu médian des ménages de 1980 à 2010



Le taux de chômage au sein de la Municipalité est relativement bas (3,7%)¹⁹ bien que légèrement supérieur à celui enregistré au sein de la MRC (3,1%), comme le démontre le tableau 3.

Tableau 3 : Principaux indicateurs du marché du travail en 2011²⁰

	Stoneham-et-Tewkesbury	MRC Jacques-Cartier	Agglomération de Québec
Taux d'activité	76,1 %	76,9 %	65,6 %
Taux d'emploi	73,3 %	74,5 %	62,6 %
Taux de chômage	3,7 %	3,1 %	4,7 %

17. Le revenu médian se situe à mi-hauteur sur l'échelle des revenus (50% gagnent plus et 50% gagnent moins). Cette notion est différente du salaire moyen qui correspond à la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée.

18. Source : Site Internet de la Communauté métropolitaine de Québec.

19. Source : Site Internet de la Communauté métropolitaine de Québec.

20. Le taux d'activité est le rapport entre l'ensemble de la population active et la population en âge de travailler. Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler.

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Capitale-Nationale (4,9%) que dans l'ensemble du Québec (8,3%)²¹. Comparativement aux autres MRC de la région administrative, celle de La Jacques-Cartier affiche le taux de faible revenu le plus bas de la région (2,3%).

Comme le démontre le tableau 4, la population active de la Municipalité a augmenté de façon constante de 1981 à 2011, suivant ainsi la même tendance que la MRC de La Jacques-Cartier et que l'agglomération de Québec²².

Tableau 4: Population active de 1981 à 2011

	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011
Stoneham-et-Tewkesbury	1 675	1 760	2 445	2 665	2 915	3 430	4 350
MRC Jacques-Cartier	9 730	10 065	12 645	13 375	14 925	17 480	21 865
Agglomération de Québec	232 475	249 905	280 520	279 645	289 255	291 335	303 860

► 1.7 Le logement et les mises en chantier

Le logement et les mises en chantiers sont deux autres indicateurs que l'on peut utiliser pour illustrer la croissance de la population au sein de la Municipalité. Selon la Communauté métropolitaine de Québec, on compte 2 810²³ logements privés occupés en 2011. La majorité de ceux-ci (90%) sont des maisons individuelles.

En 2014, 118 mises en chantiers ont été enregistrées dans la Municipalité. La moyenne des cinq dernières années (2009-2014) est de 109 et celle des dix dernières années (2004-2014) de 108. De ce nombre, 62,7% étaient des maisons individuelles, 27,1% des maisons jumelées ou en rangée et 10,2% des appartements.

► 1.8 La scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans

Les dernières données trouvées concernant la scolarité des résidents de la Municipalité datent de 2006²⁴. Elles doivent donc être interprétées avec prudence étant donné la forte croissance de la population enregistrée depuis ce moment. À l'époque, 86,3% des citoyens détenaient un diplôme, certificat ou grade.

21. Source: Institut de la statistique du Québec (2015).

22. Source: Site Internet de la Communauté métropolitaine de Québec.

23. Source: Site Internet de la Communauté métropolitaine de Québec.

24. Source: Site Internet de Statistique Canada – Données du recensement (2006).

Parmi ceux-ci :

- 20% détenaient un diplôme secondaire ou l'équivalent ;
- 21% détenaient un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers ;
- 18,6% étaient diplômés du collégial ;
- 25,8% étaient diplômés de l'université.

► 1.9 Les modes de transport utilisés

Selon les données de la Communauté métropolitaine de Québec de 2011, les modes de transport utilisés par la population âgée de 15 ans et plus et occupant un emploi régulier se répartissent comme suit :

- 3 760 utilisent l'automobile, le camion ou la fourgonnette (96,8%). De ce nombre, 3 595 sont conducteurs et 165 sont passagers ;
- 65 utilisent le transport en commun (1,7%) ;
- 50 utilisent le transport actif (1,3%), mais fait intéressant, aucun répondant n'a mentionné utiliser la bicyclette comme mode de transport.

Dans le document *À pied, à vélo, ville active*²⁵, il est indiqué que seulement 10,4% de la population de la Municipalité a son lieu de travail sur le territoire. Tous les autres résidents quittent la Municipalité pour le travail. Cette situation, combinée à la faible offre de transport collectif sur le territoire, explique très certainement les habitudes de déplacement de la population, qui sont fortement axées sur l'utilisation de la voiture.

Le temps de trajet médian du domicile au lieu de travail est de 25,8 minutes, comparativement à 25,7 minutes pour la MRC de La Jacques-Cartier. La distance de navettage médiane est de 22,4 km :

- 22% des résidents effectuent un trajet de moins de 15 km ;
- 45% font de 15 à 25 km pour se rendre au travail ;
- 33% font plus de 25 km.

En 2005, un service de navette vers certains points centraux de la ville de Québec est mis en place par la Municipalité. Le transport collectif de La Jacques-Cartier reprend cette responsabilité en 2010. Les principaux pôles d'emplois et lieux d'éducation de la ville de Québec sont desservis (centre-ville de Québec, Limoilou et Sainte-Foy).

Les horaires limités peuvent être jugés contraignants et restreindre l'adoption de ce service de transport. Malgré tout, les secteurs de Lac Delage et de Stoneham-et-Tewkesbury se distinguent par quelque 17 000 déplacements observés, une hausse de 14%, faisant d'eux les secteurs ayant connu la plus forte croissance du réseau. Le parcours 24, qui se rend directement sur la Colline Parlementaire et à Ste-Foy, semble des plus appréciés, ayant généré une impressionnante croissance de 175% depuis son implantation en 2014²⁶.

25. Source: *À pied, à vélo, ville active. Plan de déplacement secteur de Stoneham-et-Tewkesbury*: http://transportsviables.org/apava/wp-content/uploads/sites/5/2015/08/pd_harfang-des-neiges_v.pdf

26. Source: Communiqué de presse du 9 février 2016, diffusé par la MRC de La Jacques-Cartier et le Transport collectif de La Jacques-Cartier.

► 1.10 Les langues parlées

En 2011, la majorité de la population a le français pour langue maternelle (97%)²⁷. L'anglais est la langue maternelle de 2,4% des résidents et moins de 1% mentionne avoir une langue non officielle comme langue maternelle. En très grande majorité, le français est la langue parlée à la maison.

► 1.11 La population projetée

Bien qu'il faille analyser les prochaines données avec prudence, particulièrement depuis l'adoption des modifications au Règlement de contrôle intérimaire de 2016, il est intéressant de visualiser les projections de population réalisées par l'Institut de la statistique du Québec²⁸ afin de se doter d'une certaine vision de l'avenir :

- Entre 2011 et 2036, la population du Québec devrait croître de 17,3%;
- Au Québec, le pourcentage de personnes âgées d'au moins 65 ans devrait connaître une forte augmentation, passant de 15,7% en 2011 à 26% en 2036. Quant au groupe des personnes âgées de 20 à 64 ans, il devrait diminuer légèrement, passant de 62,7% en 2011 à 54% en 2036;
- Si la tendance se maintient, la situation sera fort différente dans la MRC de La Jacques-Cartier. Celle-ci devrait connaître une croissance de sa population parmi les plus fortes au Québec, soit 43,1%, et cette croissance touchera principalement le groupe des 20 à 64 ans.

La figure 6 présente les projections spécifiques à la Municipalité, avec des précisions par groupe d'âge pour la période de 2011 à 2031. Au sein de la communauté, la population totale pourrait connaître une hausse de 29% pour cette période :

- Le groupe des 0-14 ans connaîtra une hausse graduelle au fil des ans;
- Celui des 15-24 ans subira d'abord une légère baisse pour remonter de façon importante (35%) en 2031;
- Le groupe des 25-44 ans va augmenter jusqu'en 2021, pour ensuite diminuer;
- Les 45-64 ans verront leur groupe croître jusqu'en 2026, pour se stabiliser par la suite;
- Les 65 ans et plus connaîtront une forte croissance, leur population augmentant de 120% d'ici 2026 et progressant encore plus jusqu'en 2031 pour atteindre 155% d'augmentation. Leur poids relatif passera alors de 8,7% à 17% de la population.

À la lumière de ces chiffres, on peut aisément prévoir que les jeunes familles continueront d'être présentes dans notre communauté. La Municipalité devra leur proposer un cadre de vie sain et stimulant qui encourage leur désir de s'installer de façon durable et développer leur sentiment d'appartenance à la communauté.

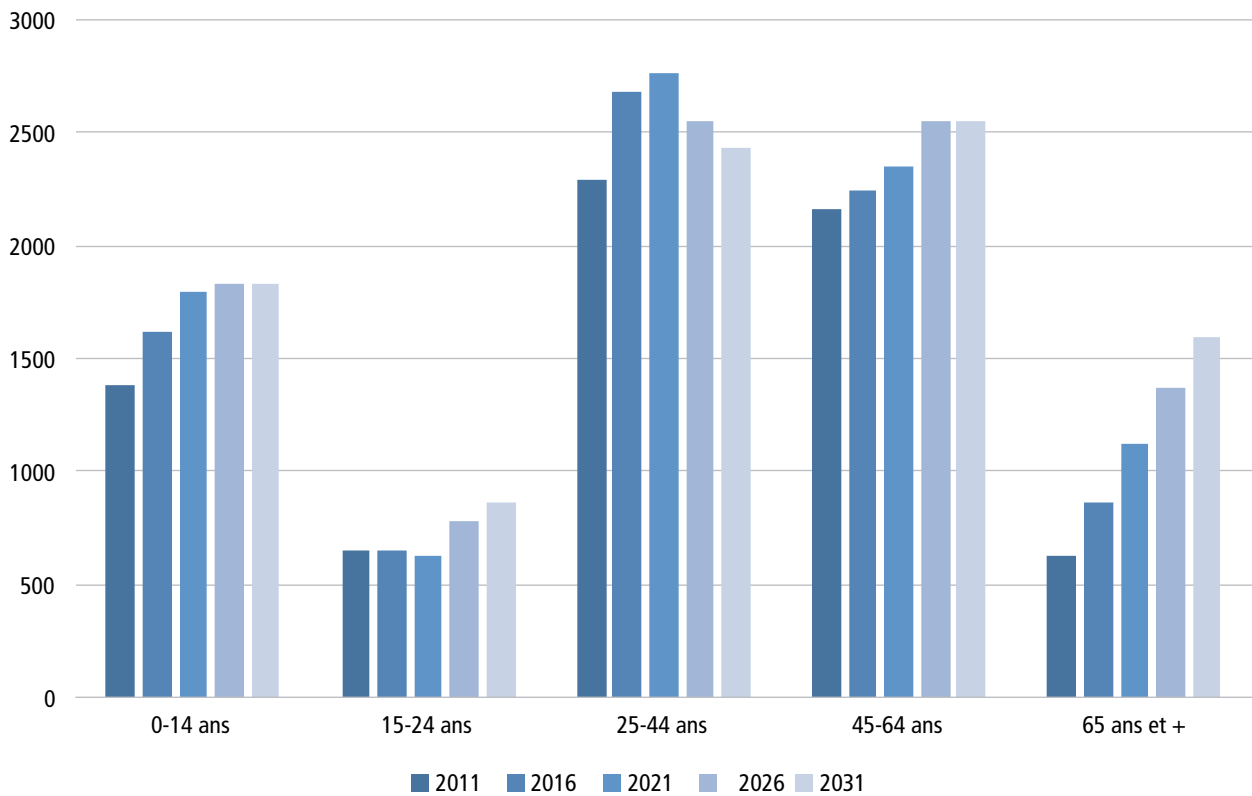
Les personnes âgées prendront elles aussi de l'importance au fil des ans. Insistons sur le fait que les 55 ans et plus représentent un groupe très hétérogène. La plupart de ces personnes sont en bonne santé et autonomes, pouvant vaquer à leurs diverses occupations sans contraintes majeures. Elles souhaitent

27. Source: Site Internet de Statistique Canada – Données du recensement (2011).

28. Source: Site Internet de Statistique Canada – Perspectives démographiques du Québec 2011-2036 (2004).

habiter leur résidence le plus longtemps possible²⁹, mais advenant une perte de leurs capacités, elles auront besoin de l'aide d'un proche, requerront un accès à un logement adapté ou à des services de santé et communautaires de proximité pour pouvoir continuer à vivre au sein de leur communauté. À défaut de quoi, elles devront déménager vers un endroit pouvant leur offrir de tels services.

Figure 6 : Population projetée par groupe d'âge 2011-2031



► 1.12 Le portrait de défavorisation³⁰

Les indicateurs utilisés pour décrire la vulnérabilité d'une population sont relatifs à la défavorisation matérielle ou sociale des citoyens. En matière de soins de santé et de services sociaux, la Municipalité est desservie par le CLSC La Source du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale. Le territoire est divisé en deux communautés locales: Stoneham-et-Tewkesbury Nord et Stoneham-et-Tewkesbury Sud. Les données utilisées aux fins de ce portrait proviennent du recensement de 2006 réalisé par Statistique Canada. Encore une fois, la prudence s'impose à la lecture des lignes qui suivent, la situation étant grandement différente depuis 2006 en raison de la croissance de la population et du revenu médian. Ces données nous permettent néanmoins de garder en tête que certaines zones de vulnérabilité subsistent malgré le fait que la Municipalité

29. Source: Consultation publique sur les conditions de vie des aînés menée par la ministre Marguerite Blais (2008).

30. Source: Portrait de défavorisation du CSSS Québec-Nord (2012).

connaît une forte croissance. Des familles ou personnes âgées dans le besoin résident toujours au sein de notre communauté :

- En 2006, on ne note pas d'écart significatif entre le territoire de la Municipalité et le territoire de référence (CLSC La Source) en ce qui a trait aux indicateurs de défavorisation matérielle et sociale. Au sein même de la Municipalité, on note toutefois une polarisation dans la distribution de la défavorisation, la portion nord étant plus favorisée que la portion sud ;
- La communauté locale de Stoneham-et-Tewkesbury Sud se démarque par sa forte proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires : 25,8% comparativement à 17,6% pour le territoire La Source. De même, le pourcentage de logements nécessitant des réparations majeures s'élève à 11,6% comparativement à 5,3% pour le territoire La Source ;
- La communauté locale Stoneham-et-Tewkesbury Sud présente un indice combiné (défavorisation matérielle et sociale) correspondant à moyen. Cependant, sur la composante matérielle, 73,5% de la population se retrouve dans le quatrième quartile (plus grande vulnérabilité).

PARTIE 2 : RESSOURCES DISPONIBLES

► 2.1 La municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

Les premiers développements de Stoneham-et-Tewkesbury remontent à 1790. Ces deux cantons s'unissent en 1855. Quelque vingt-cinq familles résident sur le territoire vivant principalement de l'agriculture et de la forêt. C'est en 1973 que le secteur Saint-Adolphe est annexé aux Cantons unis.

Aujourd'hui, le territoire de la Municipalité s'étend sur 685,2 km² (superficie totale)³¹ constituant ainsi l'un des territoires municipaux les plus étendus au Québec. Le secteur est caractérisé par la prédominance du couvert forestier : 93% du territoire est recouvert de forêt³². La densité au km² est de 10,6 (comparativement à 11,5 pour la MRC de La Jacques-Cartier). La vocation plus touristique de la région s'est notamment confirmée avec l'ouverture de la station touristique de Stoneham en 1963, puis du parc national de La Jacques-Cartier en 1981.

Située à une vingtaine de minutes au nord de la ville de Québec et à l'entrée du parc des Laurentides, la localisation stratégique de la Municipalité permet à une majorité d'adultes résidents d'aller travailler « en ville » tout en conservant une qualité de vie élevée et un accès facile à la nature. La Municipalité regroupe plusieurs communautés locales, notamment Stoneham, Saint-Adolphe, Tewkesbury, les Trois-Lacs et Vermont-sur-le-Lac. Ces milieux de vie sont en majorité intégrés à la nature et la symbiose observée entre les milieux bâtis et les milieux naturels est un attrait majeur pour les résidents. Le centre de la Municipalité se trouve dans le secteur Stoneham, dans un pôle formé par un ensemble institutionnel et commercial où on retrouve également l'école.

31. Source: Site du MAMOT – Répertoire des municipalités.

32. Source: *À pied, à vélo, ville active. Plan de déplacement secteur de Stoneham-et-Tewkesbury* : http://transportsviables.org/apava/wp-content/uploads/sites/5/2015/08/pd_harfang-des-neiges_v.pdf

Plusieurs exploitations agricoles de petites échelles sont aussi installées dans la communauté. Ces exploitants ont un intérêt pour la protection de l'environnement et des paysages et poursuivent une réflexion éthique par rapport à leurs activités. La transformation de produits agroalimentaires est en émergence, de nouvelles entreprises voyant le jour afin d'apporter une valeur ajoutée à des produits de spécialité. On peut d'ailleurs découvrir certains de ces produits lors du Marché public estival de Stoneham-et-Tewkesbury³³.

Patrimoine historique

La Municipalité possède un fort potentiel historique. Ses fondateurs anglophones ont laissé de nombreux témoins architecturaux attestant leur présence. Hormis plusieurs maisons centenaires, on peut voir sur le territoire plusieurs lieux de culte de différentes confessions : une chapelle presbytérienne, une église anglicane, deux églises et une chapelle catholique, un couvent de sœurs carmélites. On observe également, sur le territoire de Tewkesbury, des traces du célèbre sentier des Jésuites qui reliait Québec au lac Saint-Jean. Long de 287 km, il fut utilisé des années 1676 à 1703 pour des échanges culturels et commerciaux entre ces deux territoires³⁴.

L'offre de service en matière de loisirs

Plusieurs activités sportives et culturelles sont offertes par la Municipalité aux résidents. Des tarifs préférentiels sont prévus pour les 17 ans et moins et les 55 ans et plus. Des tarifs familiaux existent également sur le principe du nombre d'enfants dans la famille. Les activités sont regroupées par catégories : physiques et sportives, culturelles, socio-éducatives, à la carte (activité thématique se déroulant sur une ou deux journées), ou à la bibliothèque (par exemple, le club de lecture ou l'heure du conte). Elles s'adressent aux jeunes ou aux personnes de 16 ans et plus. Aucune activité ne s'adresse spécifiquement aux personnes âgées, celles-ci étant invitées à se joindre aux activités visant les 16 ans et plus. Un cours de *Pilates* a récemment été offert à la clientèle disponible de jour et regroupe près d'une vingtaine d'adeptes, dont plusieurs personnes de 55 ans et plus. Un cours de peinture est également offert de jour regroupant près d'une dizaine de personnes et un cours de mise en forme pour les 50 ans et plus a été offert au printemps 2016.

La Municipalité bonifie l'offre aux citoyens en encourageant et en soutenant les activités offertes par des organismes reconnus, notamment la Maison des jeunes l'Atôme (sports, entraînement et jeux coopératifs), le Club de l'Âge d'or de Stoneham (peinture, danse, bingo, pétanque) et l'Association féminine des Cantons unis (ateliers, métiers). Plusieurs événements sont organisés tout au long des saisons, tels que le Marché public estival, le Marché de Noël, des activités culturelles et des événements sportifs comme le Défi Pierre Lavoie ou le Défi Leucan. La bibliothèque propose également une diversité d'activités permettant de rejoindre plusieurs clientèles, le prêt entre bibliothèques et le prêt numérique. Des espaces sont aussi disponibles pour le jeu libre et non structuré dans certains endroits désignés comme les parcs, les patinoires extérieures et les terrains sportifs.

33. Source: *Exploration du potentiel d'aire protégée de catégorie IV, V ou VI dans la région de Stoneham-et-Tewkesbury et de Saint-Gabriel-de-Valcartier*, CEFRIO, SHFQ et Nature Québec (2013).

34. Source: Histoire Québec : Québec, plus de 400 ans d'histoire (2008) : <http://id.erudit.org/iderudit/11336ac>

Un réseau de parcs municipaux

La Municipalité possède un réseau de 6 parcs municipaux (de la Chapelle, Baladeurs, Draveurs, Fondateurs, Hameau, Forestiers), ainsi qu'un parc-école accessibles aux citoyens. On y retrouve une grande variété d'équipements, entre autres deux terrains de basketball, deux de soccer, deux patinoires, un skate park, un terrain de volleyball, des jeux d'eau, des jeux pour enfants, des balançoires, des tables à pique-nique, des boîtes à jeux et des boîtes à livres.

En plus de ces parcs, d'autres espaces verts sont disponibles aux résidents. Ainsi, la Municipalité a sous sa responsabilité le mont Wright, un parc de conservation situé en milieu naturel où il est possible de pratiquer la randonnée pédestre, la raquette et l'escalade. La coopérative de Vermont-sur-le-Lac, une association privée pour les résidents de ce secteur, gère le parc du Portage qui comprend notamment une piscine et un terrain de tennis. Le parc de l'Église, quant à lui, est sous la responsabilité de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Adolphe, qui gère également une patinoire durant la saison hivernale.

La Municipalité possède aussi divers bâtiments pouvant être utilisés pour des cours, rencontres, spectacles, expositions ou loués pour des événements spéciaux : le Complexe municipal, la Grange du presbytère, la Maison des organismes, la Bibliothèque Jean-Luc-Grondin, le Presbytère, etc.). Ils sont mis à la disposition des organismes communautaires selon le *Programme de soutien aux organismes et à l'action bénévole*. Des tarifs préférentiels sont également offerts aux résidents et aux bénévoles du milieu qui souhaitent louer des salles.

Moyens de communication utilisés pour rejoindre la population

Pour rejoindre la population et lui faire connaître les activités offertes, la Municipalité publie à 3 800 exemplaires, dix fois l'an, *Le Petit Rapporteur*. La population peut également consulter le site Internet et la page Facebook de la Municipalité, ou encore s'inscrire à son Infolettre.

► 2.2 Le réseau des garderies et les écoles

Le réseau des garderies

Dans la Municipalité, il existe un centre de la petite enfance, deux garderies subventionnées, une non subventionnée et treize services de garde en milieu familial relevant du Bureau coordonnateur Jolicoeur. Aucune donnée n'est comptabilisée concernant les garderies privées en milieu familial non accréditées, ce réseau s'étant exclu du dernier recensement. La croissance de la population entraîne une hausse de la demande pour les services de garde, l'une des garderies s'appêtant à ouvrir un deuxième pavillon.

Le réseau scolaire ³⁵

L'école du Harfang-des-Neiges existe depuis 1953. Agrandie une première fois en 1981, elle ajoute un nouveau pavillon en 2012. Considérant la croissance rapide de la population et le nombre élevé de jeunes familles qui s'y sont installées, un nouvel agrandissement du bâtiment Harfang-des-Neiges 2 est projeté dans un horizon proche.

35. Source: *À pied, à vélo, ville active. Plan de déplacement secteur de Stoneham-et-Tewkesbury*: http://transportsviables.org/apava/wp-content/uploads/sites/5/2015/08/pd_harfang-des-neiges_v.pdf

En 2015-2016, l'école du Harfang-des-Neiges accueille 833 élèves du niveau préscolaire à la 6^e année, dont 50% sont de niveau préscolaire ou au 1^{er} cycle. Un total de 730 élèves fréquente le service de garde, ce qui exige une importante organisation de services et d'activités par les organismes responsables de ces 35 groupes d'enfants.

La clientèle fréquentant l'école du Harfang-des-Neiges est classée comme favorisée³⁶. L'école se positionne au 3^e rang de l'indice de milieu socioéconomique, indiquant que les mères sont scolarisées et actives sur le marché du travail. Elle est au 2^e rang de l'indice de seuil de faible revenu, c'est-à-dire que les familles sont considérées comme favorisées financièrement.

L'école du Harfang-des-Neiges dessert un grand bassin de clientèle réparti sur les territoires de la Municipalité, de la ville de Lac-Delage et d'un quartier résidentiel au nord-ouest de Lac-Beauport.

Le système scolaire au-delà du primaire

Une fois terminée l'éducation primaire, les jeunes doivent sortir des limites de la Municipalité pour poursuivre leurs études secondaires, collégiales et universitaires. Au niveau secondaire, un service de transport est offert aux élèves. Les écoles les plus fréquentées sont l'école le Sommet, une école publique du nord de Charlesbourg, et l'école du Mont St-Sacrement, une école privée située à St-Gabriel-de-Valcartier.

Lorsqu'ils continuent leur formation vers le cégep ou l'université, les étudiants doivent utiliser d'autres moyens de transport pour se rendre à leurs cours : covoiturage, transport collectif de La Jacques-Cartier, ou éventuellement leur propre voiture. Cette situation peut devenir un enjeu important pour les familles qui ont des adolescents qui fréquentent les institutions collégiales ou universitaires.

► 2.3 La vie communautaire au sein de la Municipalité

Soutenus par des bénévoles, un peu plus d'une vingtaine d'organismes reconnus œuvrent au sein de la Municipalité. Cette implication citoyenne est une grande richesse et constitue un indicateur représentatif du sentiment d'appartenance qui unit les résidents à la Municipalité. Pour donner un meilleur portrait du nombre et de la diversité des organismes et comités, on pourrait tenter de les regrouper sous les thématiques suivantes :

- Plein air et sport :
 - Les amis du mont Wright ;
 - Club de ski acrobatique de Stoneham ;
 - Club de ski Stoneham ;
 - Club de vélo de Stoneham ;
- Loisirs :
 - Club de l'Âge d'Or ;
 - Coopérative des loisirs de Vermont-sur-le-Lac ;
 - Corporation de développement socio-économique de Saint-Adolphe ;

36. L'échelle comprend 10 échelons, 1 étant très favorisé et 10 étant très défavorisé.

- Loisirs (*suite*):
 - Club FADOQ des Cantons-Unis;
 - Stoneham Fifty-Plus club;
 - Pétanque Stoneham;
 - Pétanque Tewkesbury;
- Culture:
 - Association féminine des Cantons-Unis;
 - Cantons Culture;
 - Société d'histoire de Stoneham-et-Tewkesbury;
 - Les Saltimbanques de Stoneham;
- Environnement et qualité de vie:
 - Comité Les Fleurons du Québec;
 - Association des citoyens et citoyennes de Tewkesbury;
 - Association des propriétaires des Trois-Lacs de Stoneham;
 - Cantons Jardine;
 - Comité Consultatif d'Urbanisme;
 - Comité Ma rue, Mon quartier, Ma sécurité;
- Entraide:
 - Alpha Stoneham;
 - Cœur Ouvert;
 - Mouvement d'entraide;
 - Centre d'action bénévole du Contrefort (qui couvre, entre autres, le territoire de la Municipalité);
- Jeunesse:
 - Fondation Jeunesse Stoneham;
 - Maison des Jeunes L'Atôme;
- Autre:
 - Communauté d'Affaires et tourisme Stoneham;
 - Cantons'active.

Le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a publié, à l'automne 2015, deux règlements visant à traiter avec plus d'équité l'ensemble des organismes communautaires de la Municipalité, peu importe leur taille, ainsi qu'à améliorer les liens avec les organismes, mais également à assurer une meilleure concertation entre eux. Observant que les bénévoles sont « toujours les mêmes », qu'ils sont essouffés, qu'il y a peu de relève et que cette situation peut entraîner des difficultés qui nuiront à la bonne marche des activités, le service recherchait aussi des moyens de dynamiser la vie associative et communautaire au sein de la Municipalité. Ainsi, le *Programme de reconnaissance aux organismes et aux bénévoles* vise à déterminer et encadrer les diverses formes de reconnaissance de la Municipalité à

l'intention des organismes et bénévoles, à faire connaître les modalités d'admissibilité, de renouvellement et de révocation le cas échéant, et à soutenir les organismes et bénévoles dans leurs missions, tâches et activités, ainsi que les bénévoles dans leur implication. Le *Programme de soutien aux organismes et à l'action bénévole* vise, quant à lui, à encadrer les diverses formes de soutien offertes par la Municipalité, à faire connaître la nature des services offerts et à soutenir et encourager les organismes et bénévoles.

Des organismes extérieurs à la Municipalité offrent leurs activités aux résidents de notre territoire : l'Association de baseball de La Haute-Saint-Charles et le Club de soccer de La Haute-Saint-Charles. Le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire analyse actuellement la possibilité de les inclure parmi les organismes qu'il reconnaît et soutient.

On note également un regroupement d'organismes en la présence de Cantons'active, lequel regroupe sur son conseil d'administration douze partenaires de différents horizons (petite enfance, éducation, communautaire, privé, agroalimentaire, municipal, santé, citoyen). Il favorise l'adoption de saines habitudes de vie chez les jeunes de 0 à 17 ans et leur famille, ainsi que la création d'environnements qui encouragent la saine alimentation et le mode de vie physiquement actif. Il exerce son pouvoir d'influence auprès des décideurs des milieux de la petite enfance, scolaire, municipal, communautaire et privé. Le soutien à Cantons'active provient en grande partie de *Québec en forme*. Mentionnons que le financement public-privé de cet organisme national est compromis au-delà de 2017, ce qui met en jeu la pérennité de Cantons'active au-delà de cette période.

En 2010, Cantons'active démarrait le Marché public de Stoneham-et-Tewkesbury avec la participation de plusieurs partenaires agroalimentaires. En 2016, un comité citoyen prend la relève de Cantons'active afin d'assurer la poursuite de cet événement qui connaît une très belle participation des citoyens.

► 2.4 Les services de santé et l'hébergement des aînés

Les citoyens peuvent avoir accès sur le territoire à une clinique médicale, une pharmacie, une clinique dentaire et une clinique chiropratique. Les citoyens peuvent également s'adresser au CLSC la Source pour obtenir des soins de santé et des services sociaux.

À l'heure actuelle, la Municipalité compte une résidence pour aînés disposant d'une vingtaine d'unités de logement. Celle-ci est certifiée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et offre des services de repas, de l'assistance personnelle, de l'aide domestique, ainsi que des activités de loisirs. L'Office municipal d'habitation de Stoneham-et-Tewkesbury offre également des unités de logement à bas prix aux personnes seules et aux familles à faible revenu.

► 2.5 Les environnements

Une destination plein air et sportive reconnue

La Municipalité est située en terrain accidenté, composé de monts et de vallées. Le territoire est également traversé par plusieurs rivières : des Hurons, du Hibou et de la Jacques-Cartier. Il compte également plusieurs lacs, dont le lac Durand, Delage et Hibou. Le couvert forestier très présent, la topographie du terrain et le réseau hydrographique disponible en font un lieu de prédilection pour les amateurs de plein air.

La présence du Centre de ski de Stoneham et du Club de golf de Stoneham, la proximité du Marais du Nord, du parc de La Jacques-Cartier, du Camp Mercier, de la Réserve faunique des Laurentides et les sentiers de randonnée pédestre existant sur le territoire, tels que ceux du mont Wright, de la boucle de la Station et plusieurs sentiers informels, renforcent son positionnement de « pôle » en matière de plein air. Grâce à une entente négociée pour une durée de 3 ans (2014-2017), les citoyens de la Municipalité peuvent se procurer gratuitement leur carte d'accès au parc de La Jacques-Cartier.

Plusieurs entreprises offrent également des activités ou des expériences en plein air aux citoyens de la Municipalité, des municipalités environnantes et des touristes de passage, telles que le camping Stoneham, Aventures Nord-Bec, Écurie Craig, Excursions Jacques-Cartier, Le Nordique Spa, Centre de santé globale et Halte-O-Spa.

En plus des activités sportives offertes par le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le centre de conditionnement physique Sto-Gym a vu le jour il y a quelques années, offrant aux citoyens divers programmes et appareils de remise en forme. GymTonic Stoneham offre également des cours et séances d'activités physiques, entre autres le conditionnement physique général, la Zumba, le cardio-tonic et la danse créative pour les enfants. Les jeunes ont aussi accès à des cours de cheerleading et à une école de cirque.

Les déplacements actifs au sein de la Municipalité ³⁷

Plusieurs axes routiers de la Municipalité sont des voies où le débit et la vitesse de circulation sont élevés. Cette situation, combinée au fait que le réseau comporte peu d'infrastructures piétonnes ou cyclables, limite les déplacements actifs et insécurise les usagers qui voudraient adopter ce mode de transport. Depuis deux ans, l'ajout de trottoirs et d'aménagements cyclables a été bonifié, principalement dans le centre du secteur Stoneham.

Plusieurs mesures ont vu le jour pour promouvoir le déplacement actif dans les dernières années. En 2012, le comité *Ma Rue, Mon Quartier, MA SÉCURITÉ* a vu le jour afin de sensibiliser les citoyens à la vitesse sur le réseau routier de la Municipalité. De l'affichage dans le voisinage de l'école pour rappeler aux automobilistes d'adopter un comportement sécuritaire au volant et la baisse de la limite de vitesse dans certains quartiers résidentiels (40 km/heure) ont été mis en place. Toutefois, malgré ces initiatives, la sécurité des usagers qui se déplacent à pied ou à vélo reste un enjeu bien présent.

La section du boulevard Talbot entre Stoneham et l'entrée du parc de La Jacques-Cartier a été repavée par le ministère du Transport à l'été 2014, et rétrocédée à la Municipalité qui est responsable de son entretien. Agréable à rouler, sécuritaire et tranquille, ce secteur est maintenant un circuit de prédilection pour de nombreux cyclistes. Ce même boulevard, de l'entrée de la Municipalité jusqu'à la route de Tewkesbury, a également été aménagé pour favoriser le cyclisme.

Le transport scolaire et les habitudes observées quant aux déplacements actifs des élèves

Étant donné l'étendue du territoire, une très forte proportion d'élèves fréquentant l'école du Harfang-des-Neiges doit avoir recours à un mode de transport motorisé. Le matin, 69% des élèves fréquentant

37. Source: *À pied, à vélo, ville active. Plan de déplacement secteur de Stoneham-et-Tewkesbury*: http://transportsviables.org/apava/wp-content/uploads/sites/5/2015/08/pd_harfang-des-neiges_v.pdf

l'école du Harfang-des-Neiges ont recours au transport scolaire, 26% sont reconduits en voiture et seulement 5% des élèves se déplacent à pied ou à vélo. Le soir, le niveau de transport actif demeure à 5%. Le nombre d'enfants transportés en voiture atteint les 50% et le nombre d'élèves qui empruntent le transport scolaire est de 46%.

Le service du transport de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries a identifié des zones jugées non sécuritaires pour le déplacement à pied des élèves aux abords de l'école. En présence de telles zones, le service de transport scolaire est offert gratuitement aux élèves, et ce, même pour ceux qui habitent en deçà des limites réglementaires. Lorsque l'on a demandé aux parents s'ils laisseraient leurs enfants se déplacer à l'école à pied ou à vélo, advenant que le trajet soit mieux aménagé et plus sécuritaire, 42% ont répondu être très ou assez intéressés.³⁸

Au cours des dernières années, école et Municipalité ont mis de l'avant des initiatives intéressantes pour développer des environnements qui facilitent le transport actif des élèves et rehaussent la sécurité des déplacements : corridor piétonnier, trajet avec bornes installées, projet Trottibus (autobus pédestre permettant le déplacement actif d'élèves accompagnés par des adultes), baisse de la limite de vitesse à 30 km/h dans le noyau villageois de Stoneham, brigade scolaire pour sécuriser les intersections et assurer un passage sécuritaire pour les écoliers en matinée et en après-midi, déneigement des corridors piétonniers pour favoriser leur utilisation en hiver. L'organisme de participation des parents (OPP) prend en charge le projet Trottibus et prévoit l'expansionner pour toucher davantage d'élèves.

PARTIE 3 : ANALYSE ET ENJEUX

Les deux premiers chapitres de ce document présentent un profil du territoire de la Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury à partir des données disponibles. La présente section identifie quant à elle des enjeux à explorer lors des prochaines phases d'élaboration de cette politique.

► 3.1 Gérer les retombées de la croissance de la population

La population de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a connu une forte croissance de sa population dans les dernières années. À titre d'exemple, 345 nouveaux résidents ont été accueillis en 2014 sur le territoire de la Municipalité. Cette situation crée une pression sur les divers services offerts dans la communauté, tels que l'école, les garderies, les parcs et espaces urbains, ainsi que les services offerts par la Municipalité, obligeant institutions, commerces et organismes à s'y adapter. Or, le tout se passe à grande vitesse, laissant peu de temps pour gérer le changement et adopter de nouvelles pratiques. Même si le projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la Communauté

38. Source: *À pied, à vélo, ville active. Plan de déplacement secteur de Stoneham-et-Tewkesbury*: http://transportsviables.org/apava/wp-content/uploads/sites/5/2015/08/pd_harfang-des-neiges_v.pdf

métropolitaine de Québec ralentira fort probablement le développement³⁹, les nouvelles familles venues s'installer dans les dernières années et celles à venir continueront à assurer une certaine croissance.

Dans ce contexte :

- Comment notre communauté peut-elle réussir avec succès ce virage et assurer un développement sain et harmonieux dans le respect de nos acquis ?
- Comment concilier les besoins des nouveaux arrivants avec ceux des anciens résidents qui, actuellement, ont du mal à voir la Municipalité se développer aussi vite ?
- Comment combler les besoins actuels tout en voyant venir ceux qui pourraient poindre dans un horizon à moyen terme ?

► 3.2 Assurer la qualité de vie des familles et des aînés

Depuis quelques années, plusieurs jeunes familles viennent s'installer sur le territoire. En plus de répondre à leurs besoins actuels et futurs, il est important de favoriser leur sentiment d'appartenance à la Municipalité afin de s'assurer que la majorité d'entre elles choisiront d'y rester. En parallèle, bien que les personnes âgées soient actuellement le groupe d'âge le moins représenté au sein de la population, leur nombre va connaître une forte progression dans les prochaines années. Afin de favoriser leur mieux-être, il est primordial de mettre en place un milieu de vie qui favorise leur vieillissement actif et leur engagement au sein de la communauté. De plus, les aînés présentant une diversité de capacités et de besoins, il devient primordial de prévoir des alternatives pour les personnes en perte d'autonomie souhaitant continuer à vivre au sein de la Municipalité, dans leur maison ou dans un logement adapté à leurs besoins.

D'autre part, il semble que les résidents d'un secteur donné se déplacent peu dans les autres secteurs de la Municipalité, les besoins peuvent donc présenter de grandes variations d'un secteur à l'autre. La vitalité communautaire représente également un indice de la qualité de vie d'un milieu. À Stoneham-et-Tewkesbury, des efforts ont été faits par le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour dynamiser la vie associative, offrir aux organismes un meilleur soutien et développer une plus grande concertation. Certains efforts ont porté fruit, mais des zones de difficulté et de tensions existent toujours, affectant la qualité des relations et des échanges.

Dans ce contexte :

- Quels services peuvent permettre aux familles de vivre et de s'épanouir pleinement au sein de leur communauté ?
- Comment favoriser le développement du sentiment d'appartenance à la Municipalité chez les nouveaux résidents ?
- Comment favoriser les liens entre les nouveaux résidents et ceux installés de longue date ou nés au sein de la Municipalité ?
- Comment favoriser le vieillissement actif des aînés ?

39. Le RCI vise la protection des sources d'eau potable de la ville de Québec, entre autres en régissant le développement du patrimoine immobilier de la région. La Municipalité est directement touchée par ce règlement étant donné sa situation géographique, son caractère montagneux et ses ressources d'eau potable.

- Quels services doivent être offerts aux aînés en perte d'autonomie ?
- Quelles sont les options d'habitation pour les aînés en perte d'autonomie qui doivent quitter leur résidence ?
- L'aménagement du territoire et le cadre de vie proposé répondent-ils aux besoins des familles et des aînés ?
- Comment les infrastructures de loisirs et les parcs municipaux peuvent-ils mieux répondre aux besoins des familles et des aînés ?
- Quels sont les enjeux spécifiques à chacun des secteurs de la Municipalité ?
- Comment favoriser les échanges entre les résidents des différents secteurs de la Municipalité ?
- Comment améliorer le partenariat et assurer des liens plus fluides entre les organismes et la Municipalité ?
- Comment améliorer le réseautage entre les différents organismes ?

► 3.3 Favoriser un développement en harmonie avec la préservation des milieux naturels

Au-delà de sa proximité avec la ville de Québec, plusieurs résidents choisissent d'habiter la Municipalité pour le contact privilégié avec la nature, le plein air et les grands espaces qu'elle offre. Il s'agit d'une caractéristique forte de la Municipalité. L'enjeu de la croissance de la population des dernières années se répercute entre autres sur le plan environnemental, la croissance et le développement étant associés à des défis de taille : limiter le déboisement, préserver l'intégrité des paysages, prévenir l'érosion des sols, éliminer adéquatement les eaux usées, contrôler la qualité de l'eau des lacs et des rivières. De plus, la Municipalité représente une destination plein air de plus en plus reconnue. Plusieurs lieux de pratique et activités sont offerts aux adeptes.

Dans ce contexte :

- Comment maintenir un équilibre optimal entre le développement, qui implique densification et développement immobilier, et préservation de la nature et des espaces verts ?
- Comment conjuguer adéquatement croissance et développement durable au sein de la Municipalité ?
- Comment maintenir, voire exploiter davantage, l'accès aux activités de plein air comme pôle d'attraction touristique tout en protégeant l'environnement et la nature ?
- Quelles mesures adopter pour faciliter l'accès aux milieux naturels, tels que le parc naturel du mont Wright, tout en protégeant adéquatement ces milieux ?
- Comment exploiter le réseau de sentiers de randonnée afin de le développer de manière durable pour nos générations actuelles et futures ?

▶ 3.4 Développer et maintenir l'accès aux services

La majorité des résidents se déplace vers la ville pour aller travailler et ne revient qu'en fin de journée. L'offre de service municipale, tant au niveau des loisirs que des services administratifs, doit donc tenir compte de cette réalité, tout en répondant aux besoins de ceux qui sont à la retraite. Au niveau des loisirs, de nombreux efforts sont faits par la Municipalité et par les organismes communautaires pour offrir des activités variées aux citoyens au niveau de la programmation saisonnière et lors des événements publics. D'autre part, les aînés souhaitent demeurer dans leur résidence le plus longtemps possible, ce qui implique de développer différents services de maintien à domicile. Au niveau du transport, la très grande majorité de la population dépend de la voiture pour effectuer ses déplacements. Le transport collectif peut représenter une solution pour les déplacements vers la ville, mais les horaires limités représentent une contrainte à l'utilisation. De plus, l'étendue du territoire de la Municipalité devient un réel enjeu pour ceux qui n'ont pas de voiture, dont les jeunes et les aînés. Les adolescents, lorsqu'ils poursuivent leurs études au niveau collégial ou universitaire, se heurtent donc rapidement à l'enjeu du transport, ce qui amène le déménagement vers la ville de certaines de ces familles. De plus, la participation aux diverses activités offertes par la Municipalité et par les organismes communautaires est fortement associée à la possibilité d'avoir ou non accès à un transport.

Dans ce contexte :

- Comment adapter l'offre de service pour qu'elle réponde aux besoins des familles et des aînés ?
- Comment bonifier l'offre de loisirs pour répondre aux besoins des différentes clientèles ?
- Comment soutenir le maintien à domicile des aînés ?
- Comment éviter l'exode vers Québec des aînés qui prennent la décision de quitter la maison familiale ?
- Quelles sont les solutions à notre portée pour réduire les enjeux reliés au transport ?

▶ 3.5 Créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie

Bien que ce ne soit pas sa mission première, la Municipalité est un acteur important pour favoriser une meilleure santé de ses citoyens. Lorsqu'il est question de favoriser les saines habitudes de vie au niveau municipal, les stratégies à privilégier juxtaposent des activités de promotion, de sensibilisation, d'influence de la norme sociale et de modification des environnements. Différentes actions ont déjà été mises en place dans les dernières années par la Municipalité, telles que le soutien au Marché public et à Cantons Jardine, le développement du réseau de trottoirs, de sentiers piétonniers et de pistes cyclables et des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière. Toutefois, étant donné l'importance de bien s'alimenter, de bouger et d'évoluer dans un environnement sain pour assurer sa santé, et par le fait même son bien-être, la poursuite d'initiatives dans ce sens est un facteur important pour assurer le dynamisme de la communauté, ainsi que le mieux-être des familles et des aînés.

Dans ce contexte :

- Quelles sont les initiatives à privilégier pour favoriser le transport actif des citoyens ?
- Comment soutenir les saines habitudes de vie à travers les activités et événements municipaux ?

- Quelles sont les initiatives à mettre en oeuvre ou à maintenir pour favoriser la saine alimentation chez les citoyens?
- Comment favoriser l'offre aux activités de plein air et l'accessibilité à ces dernières?
- Comment favoriser le goût de bouger chez les citoyens?

► 3.6 Soutenir les résidents plus vulnérables

Les services de santé et de soutien communautaire sont essentiels pour la santé et l'indépendance des personnes les plus vulnérables de notre société. Même si en moyenne, les revenus des citoyens de la Municipalité sont relativement élevés, il demeure que certaines personnes vivent de grandes difficultés. L'offre de soutien communautaire aux personnes en situation de vulnérabilité demeure limitée au sein du territoire: *Cœur ouvert* récupère des vêtements usagés et gère un comptoir vestimentaire, le *Mouvement d'entraide* aide les personnes démunies ou défavorisées sur le plan financier ou physique et distribue des denrées alimentaires⁴⁰, le *Centre d'action bénévole du Contrefort*⁴¹ collabore au mieux-être des personnes en difficulté ou démunies, le programme *Accès Loisir*⁴² permet à des personnes à faible revenu de s'inscrire gratuitement à des activités offertes par la Municipalité, des services de santé sont offerts par l'entremise du CLSC La Source et une clinique médicale est également disponible aux résidents, mais avec un accès limité.

Dans ce contexte:

- Quel soutien peut être apporté aux organismes qui soutiennent les résidents plus vulnérables?
- Quelles nouvelles initiatives devraient être mises en place pour améliorer les services qui sont offerts à ces personnes?
- Comment peut-on mieux faire connaître ces services auprès de la population?

► 3.7 Bonifier les moyens et les outils de communication

La communication est étroitement liée à l'inclusion et à la participation sociales. La transmission d'informations justes, pertinentes, claires et diffusées au moment opportun représente un défi dans toute communauté. La Municipalité distribue, dix fois l'an, *Le Petit Rapporteur* qui fait état des principales nouvelles concernant la vie communautaire et l'administration municipale. En cette ère d'Internet et de médias sociaux, la Municipalité transmet également de l'information par le biais de son Infolettre, son site Internet et sa page Facebook Ville de Stoneham (activités et événements).

Dans ce contexte:

- Comment pourrait-on bonifier les outils de communication actuels?
- Comment s'assurer de rejoindre l'ensemble des citoyens, des adolescents aux aînés?
- Quelles nouvelles initiatives pourraient faciliter la transmission des informations au sein de la communauté?

40. En plus des paniers de Noël, 78 paniers sont distribués deux fois par mois à quelque 36 familles.

41. Anciennement le *Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg* (CAABC).

42. Disponible depuis 2015.

CONCLUSION

Ce portrait a permis de mettre en lumière plusieurs pistes d'action pour améliorer le mieux-être des familles et des aînés de la Municipalité. Il fournit également un cadre de référence pour les élus et les employés municipaux, ainsi que pour les différents partenaires du milieu communautaire et des affaires.

Parallèlement, les résultats de la consultation publique viendront enrichir ce portrait afin d'orienter l'élaboration de la première *Politique de la famille et des aînés* de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury qui sera rendue publique en 2017.

L'ensemble de ce projet d'envergure est porteur pour l'avenir, mais surtout rassembleur. Souhaitons qu'il permette une meilleure concertation au sein de la Municipalité afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés et, ultimement, de l'ensemble de la communauté.

REMERCIEMENTS

La municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury tient à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont impliqués, de près ou de loin, à la rédaction de ce document.

Un remerciement spécial aux membres du comité consultatif *Politique de la famille et des aînés* pour leur engagement soutenu, leur dynamisme et leur générosité.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du ministère de la Famille, du Secrétariat aux aînés et de Cantons'active, ainsi qu'au soutien technique du Carrefour action municipale et famille.



MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE
STONEHAM-ET-TEWKESBURY